BUDGET PRIMITIF 2021

Note de présentation brève et synthétique

Conseil municipal du 15 décembre 2020

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget 2021 du budget principal de la Commune et des budgets annexes. Elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des autorisations budgétaires ouvertes en dépenses et en recettes par l'Assemblée communale pour l'exercice 2021.

Budget primitif 2021 du Budget Principal

Le budget principal 2021 s'élève au total à 108,5 millions d'euros, répartis à raison de 74,8 M€ en section de fonctionnement et de 33,7 M€ en section d'investissement.

La section de fonctionnement s'équilibre donc à hauteur de 74,8 M€. Elle est caractérisée par la volonté de maîtrise de la dépense publique rendue d'autant plus nécessaire dans ce contexte sanitaire et économique encore incertain. Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 64,1 M€ (+ 0,2 %) et sont financées par des recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 74,3 M€ (+ 2,3 %), dégageant ainsi une épargne brute de 10,2 M€ (contre 8,7 M€ au BP 2020).

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution
011 – Charges à caractère général	13 007 044 €	13 256 090 €	1,9 %
012 – Charges de personnel	35 314 800 €	35 255 000 €	-0,17 %
014 – Atténuations de produits	2 985 000 €	2 935 000 €	- 1,68 %
65 – Autres charges de gestion courante	10 717 656 €	10 822 600 €	0,98 %
66 – Charges financières	1 799 900 €	1 598 200 €	-11,22 %
67 – Charges exceptionnelles	59 000 €	65 000 €	10,17 %
68 – Dotations aux provisions	0 €	103 000 €	
022 – Dépenses imprévues	50 000 €	50 000 €	
023 – Virement à la section d'investissement	6 865 500 €	8 176 003 €	19,1 %
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections	2 300 000 €	2 550 050 €	10,8 %
TOTAL	73 098 500 €	74 810 943 €	2,34 %

Les charges à caractère général (Chapitre 011), regroupant l'ensemble des dépenses courantes de la ville nécessaires au fonctionnement des services, représentent 13,2 M€ contre 13,0 M€ en 2020, soit une hausse de 1,9 % due notamment à un ajustement des consommations de fluides (eau, électricité), un effort sur l'entretien et la maintenance des matériels

communaux (+124 K€), à l'ouverture de la nouvelle médiathèque et aux nouvelles actions liées à l'environnement.

Les charges de personnel (chapitre 012) sont estimées à 35,2 M€. Cette stabilité s'explique par la mutualisation avec la CAHM du personnel de la direction informatique. A périmètre constant, la hausse atteint 1,5 % dont 1,2 points correspondant à l'application des dispositifs externes de reclassements indiciaires (PPCR), et de Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

Le chapitre 014 « Atténuations de produits » retrace le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme prévu à 1,9 M€, et enregistre la pénalité de 1 M€ prélevée sur le produit fiscal au titre de la carence sur les logements sociaux (Loi SRU).

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » est évalué à 10,8 M€, globalement en hausse de 0,9 % par rapport à 2020. Il regroupe les subventions annuelles de fonctionnement allouées au SDIS, au CCAS, aux budgets annexes (Centre aquatique et île des loisirs), à la Caisse des Ecoles et aux diverses associations communales.

Les charges financières (chapitre 66) s'établissent à 1,6 M€, en baisse de 11 %.

Une dotation aux provisions pour les contentieux en cours (chapitre 68) est inscrite à hauteur de 103 000 €.

Les dotations aux amortissements (chapitre 042) représentent 2 550 050 €.

Recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution
013 – Atténuation de charges	105 500 €	111 100 €	5,3 %
70 – Produits des services	6 362 000 €	6 458 426 €	1,51 %
73 – Impôts et taxes	51 186 400 €	52 240 400 €	2,06 %
74 – Dotations et participations	12 536 400 €	12 899 960 €	2,9 %
75 – Autres produits de gestion courante	2 448 400 €	2 646 057 €	8,1 %
76 – Produits financiers	10 200 €	5 000 €	-51 %
77 – Produits exceptionnels	0 €	0 €	
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections	450 000 €	450 000 €	
TOTAL	73 098 900 €	74 810 943 €	2,34 %

Les produits prévisionnels des services et du domaine s'établissent à 6,5 M€ (+1,5 % par rapport au BP 2020) et comprennent principalement les droits de stationnement, les redevances des services éducatifs, culturels, sportifs, sociaux, le produit de la barrière du Village Naturiste ainsi que la location des différents espaces du nouveau Palais des Congrès, ainsi que les remboursements des mises à disposition de personnels communaux.

Le chapitre 73 « impôts et taxes » s'élève à 52,2 M€. Ce chapitre progresse de 2 % par rapport aux inscriptions 2020. Ce poste est constitué pour près de 80% par le produit des contributions directes locales (41,3 M€) et 20% par le fonds national de péréquation, la taxe de séjour, le produit des jeux du Casino, les droits de mutation et la taxe sur l'électricité.

Les dotations et participations sont estimées à 12,9 M€ dont 9,9 M€ issus de DGF (Dotation générale de fonctionnement), 1,1 M€ des compensations fiscales (exonérations fiscales prises en charge par l'Etat), et le solde (1,9 M€) de participations issues des partenaires institutionnels (CAF, Département, Régions, CAHM et Etat).

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » s'élève à 2,6 M€ et comprend les redevances et loyers divers perçus par la Commune.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la section de fonctionnement dégage un virement de 8,2 M€ au profit de la section d'investissement.

Dépenses d'investissement par chapitre :

Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution
13 – Subventions d'investissement	0,00 €	765 000 €	
16 – Emprunts et dettes	11 590 400 €	10 772 600 €	-7,06 %
20 – Immobilisations incorporelles	428 500 €	105 590 €	-75,47 %
204 – Subvention d'équipement versée	261 000 €	1 834 780 €	
21 – Immobilisations corporelles	2 132 147 €	1 928 800 €	-9,57 %
23 – Immobilisations en cours	7 562 000 €	5 936 000 €	-21,5 %
27 – Autres immos financières	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €	
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	450 000 €	450 000 €	
TOTAL	33 188 400 €	33 669 345 €	1,45 %

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 33,7 M€.

Outre le remboursement du capital de la dette pour 8,7 M€, une enveloppe de près de 20 M€ est consacrée aux travaux et aux achats d'équipements que l'on peut scinder en trois grands blocs :

- Le premier tiers sera d'abord consacré aux investissements courants annuels des Directions utilisés dans le cadre d'opérations d'entretien, de maintenance, de renouvellement de matériels ou de petites opérations afin de maintenir le patrimoine communal à niveau.
- Le second bloc est consacré à la poursuite des opérations de 2020 ou de réalisations prévues en 2020 et non engagés en raison de la crise sanitaire : Le Pôle culturel (2,9 M€), la Halle du Centre International de tennis (2,5 M€) ou le système d'exploitation des parcs de stationnement (0,5 M€).

Enfin, le dernier bloc est consacré aux nouveaux projets du mandat comme la suppression du passage à niveau de la route de Bessan (1,5 M€), le démarrage des travaux de la Promenade (0,9 M€), la poursuite de la rénovation du Fort de Brescou et des édifices cultuels (0,5 M€), les actions relatives au milieu marin (0,75 M€), l'engagement de diverses études (Passerelle, Pont des Maréchaux, salle polyvalente), ou la reprise du foncier auprès de Viaterra (estimée à 1,8 M€). Ci-après, l'ensemble des opérations :

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Prop 2021
MDP10 - Droits de place	10 000 €
APB49 - Centre Aquatique	382 353 €
API 14 - MOYENS INFORMATIQUES	379 000 €
MB1 Mobilier	32 000 €
MB2 - Marchés Publics - Insertions	20 000 €
UV2 - Interventions foncières	71 000 €
UV1 - Acquisitions terrains voirie	70 000 €
UB - Acquisition Immeubles divers	60 000 €
ME10 - Mat.Mob.Ecoles	50 000 €
Services culturels	60 000 €
Musée Ephébe	58 450 €
JEANNE - JEANNE ELISABETH Exposition	28 200 €
MC50 - Restauration œuvres d'art	22 000 €
PBC1301 - BATEAU-BOEUF	10 000 €
Amgt Equip. Sportif	170 000 €
Equipement CIT	80 000 €
Amgt Tribune Stade Millet	80 000 €

EJA et Centre social	6 000 €
PBD1502 - FORT BRESCOU	207 000 €
BATIMENT CULTUEL	240 000 €
PE1101 - Etudes d'aménagement	50 000 €
PRI SEBL - PRI CENTRE VILLE VIATERA	1 809 780 €
PU1901 - Restauration facades	10 000 €
APB11 - BATIMENTS	780 000 €
APBC33 - POLE CULTUREL - Conctruction	2 880 000 €
Modernisation du CIT - Halle	2 500 000 €
APBV34 - ACCESSIBILITE	150 000 €
REFECTION COMPLETE TOITURE ANATOLE France	120 000 €
AMENAGEMENT STATION DE LAVAGE ET CUVE GNR - CTM	240 000 €
AMENAGEMENT SALLE EXPOSITION - Salle du Chapitre	90 000 €
CREATION SALLE POLYVALENTE - ESPACE CARAYON-Etudes	200 000 €
HALLE SPORTIVE DOMINANTE BOXE ANCIEN REPB	350 000 €
MEVP - ENVIRONNEMENT PLAGES	60 000 €
VD - DEPLACEMENTS DOUX	100 000 €
APV12 - VOIRIE RESEAUX	1 400 000 €
PV1801 - Pôle d'échange Mutimodal	15 000 €
Aménagement colombarium	15 000 €
PV2101 Carrefour pont des marechaux	100 000 €
PV2102 Passerelle Belle Ile	200 000 €
Chemin de la Causse de Notre Dame	50 000 €
PV2105 Ilots de fraicheurs cours d'écoles	15 000 €
PV2106 Piste Cyclable ST Christ	200 000 €
APV36 - PASSAGE A NIVEAU Fds de concours	666 600 €
APV36 - PASSAGE A NIVEAU Etude et travaux	900 000 €
APV382 - ENTREE DU CAP AMENAGEMENT URBAIN	152 622 €
PV1703 - PROMENADE CENTRE VILLE	900 000 €
EVP1 - AMELIORATION ET ENTRETIEN PLAGE	20 000 €
R1 Bornes & Feux Tricolores	100 000 €
R2 - Extens° Réseau Electrique	50 000 €
EVP3 Equipt environ.	7 000 €
EVP2 -Rechargement en sable	50 000 €
APRE - Réseau Eclairage Public	856 000 €
PEV1702 - Consolidation Falaise	30 000 €
APEV28 - PONTONS GRAU D'AGDE	350 000 €
Renforcement digue Richelieu	100 000 €
Travaux électrique divers	100 000 €
R3 - ENFOUISSEMENT RESEAUX	100 000 €
AP013 LOGISTIQUE ET MATERIEL	730 000 €
PEV1305 - MILIEU MARIN	721 140 €
Logistique évènementielle MA	69 600 €
Communication Animation MCAB + MA	38 000 €
MP30 - Equipement PM	45 000 €
MP31 - Armement	15 000 €
PBP1202 - CENTRE SUPERVISEUR URBAIN-Caméras	80 000 €
NOUVEAU PALAIS DES CONGRES	40 000 €

MP 50 Equip. Barrière Naturiste	50 000 €
MP 70 Equipement Parking	440 000 €
TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	**19 981 745 €**

Recettes d'investissement par chapitre :

Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution
10 – Dotations, fonds divers et réserves	5 366 000 €	2 880 000 €	-46,33 %
13 – Subventions d'investissement	5 280 000 €	5 488 191 €	3,94 €
16 – Emprunts et dettes	4 673 000 €	7 190 185 €	53,86 %
27 – Autres immos financières	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €	
021 – Virement du fonctionnement	6 865 500 €	8 176 003 €	19,1 %
024 – Produits de cession d'immobilisations	7 003 900 €	5 684 916 €	-18,83 €
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	2 300 000 €	2 550 050 €	10,87 €
TOTAL	33 188 400 €	33 669 345 €	1,45 €

Ces dépenses sont équilibrées en recettes par l'autofinancement (virement de la section de fonctionnement et dotation aux amortissements), le produit des cessions, la taxe d'aménagement et les amendes de police, le FCTVA, les subventions ainsi que par l'inscription d'un emprunt d'équilibre à hauteur de 5,2 M€.

Le Budget Annexe du Golf

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 660 000 €	1 660 000 €
INVESTISSEMENT	1 212 000 €	1 212 000 €
TOTAL	2 872 000 €	2 872 000 €

Le budget primitif 2021 du budget annexe « GOLF » s'élève au total à 2 872 000 € dont 1 660 000 € en fonctionnement et 1 212 000 € en investissement. Les charges d'exploitation sont en hausse de 0,5 % par rapport au BP 2020. Les recettes d'exploitation, reconduites à hauteur de 1 660 000€, permettent de dégager un virement de 66 700 € ce qui, avec les dotations aux amortissements, représentent un autofinancement de 273 300 €.

Les dépenses d'équipement brut s'élèvent à 1 029 0000 €, dont 970 000 € permettront d'engager le projet de rénovation de l'ensemble des bâtiments (Club house et terrasses, accueil, vestiaires, zones de stockage ainsi que l'abri du practice), et 59 000 € consacrés au renouvellement de matériels courants (tondeuse, transporteur,) et la plantation d'arbres.

L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par l'autofinancement et par l'inscription prévisionnelle d'un emprunt de 938 700 €.

Le Budget Annexe du Centre Aquatique

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 492 196 €	2 492 196 €
INVESTISSEMENT	135 196 €	135 196 €
TOTAL	2 627 392 €	2 627 392 €

Le budget primitif 2021 du budget annexe « CENTRE AQUATIQUE DE L'ARCHIPEL » s'élève au total à 2 627 392 € dont 2 492 196 € en fonctionnement et 135 196 € en investissement.

Les charges de fonctionnement sont sensiblement en baisse par rapport au BP 2020 (-8,5%) du fait de la fermeture de la piscine de Pézenas pour travaux.

Ces dépenses sont couvertes, en particulier par les recettes d'entrées et d'activité à hauteur de 905 500 €, la participation de la ville pour 120 000 €, et par la subvention prévisionnelle de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée de 1 264 000 €, permettant de financer le renouvellement des équipements à hauteur de 135 196 €.

Le Budget Annexe Ile des Loisirs.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	340 000 €	340 000 €
INVESTISSEMENT	272 000 €	272 000 €
TOTAL	612 000 €	612 000 €

Le budget primitif 2021 du budget annexe « ILE DES LOISIRS » s'élève au total à 612 000 € dont 340 000 € en fonctionnement et 272 000 € en investissement.

Les travaux consacrés à l'entrée de l'Ile sont à ce jour achevés. Les crédits sollicités pour 2021 correspondent pour l'essentiel au remboursement de l'annuité de la dette (65 000 € d'intérêt et 272 000 € de capital).

Ces dépenses sont financées par l'inscription d'une subvention d'équilibre du budget principal de 340 000€.